

**VILLE  
DE FERRETTE**



(Haut-Rhin)  
68480

**Conseil Municipal de  
FERRETTE (Haut-Rhin)  
SÉANCE DU 31 MARS 2026**

Nombre de Conseillers Élus	15
Nombre de Conseillers en fonction	15
Nombre de Conseillers qui ont pris part aux délibérations	13

**Étaient présents** : M. Jean ZIPPER Maire ; Mmes, Mrs, Kevin MCKENNA, Cécile CROSSE, Matthieu HEMMERLIN, Emmanuelle RICH Adjoints au Maire ;  
Mmes, Mrs, Hugues MARTIN, Sofi MUNOZ, Laurent AUVRAY, Julien MARTIN, Delphine DUVIN, Claire ZIMMERMANN, Marine SABA, Thomas SCHLAEFFLIN, conseillers municipaux.

**Absent excusé ayant donné procuration** :

Virginie SCHAEFFER, conseillère municipale à Jean ZIPPER.

**Absent excusé** :

Arabelle MCKENNA, conseillère municipale

Monsieur Jean ZIPPER, Maire, indique que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

**Désignation d'un secrétaire de Séance**

Les membres du Conseil Municipal présents désignent Mme Catherine MEISTER pour remplir la fonction de secrétaire de séance.

**1. Approbation du Procès-verbal de la séance du 31 mars 2026 :**

Procès-verbal de la séance du 31 mars 2026 adopté à l'unanimité des membres présents.

**2. Affaires financières :**

**2.1 Affectation des résultats du compte financier unique 2025**

Les membres du Conseil Municipal après délibération adopte à l'unanimité l'affectation des résultats du compte financier unique 2025.

**2.2 Vote des taux des impôts directs locaux :**

Les membres du Conseil Municipal après délibération adopte à l'unanimité le vote des taux des impôts directs locaux.

**2.3 Budget primitif 2026 :**

Les membres du Conseil Municipal après délibération adopte à l'unanimité le budget primitif 2026.

**2.4 Amortissement à la participation de la construction du pôle scolaire au syndicat intercommunal scolaire du Jura Alsacien :**

Les membres du Conseil Municipal après délibération adopte à l'unanimité la durée d'amortissement.

**2.5 Amortissement à la participation au syndicat intercommunal à vocations multiples de Ferrette et Vieux-Ferrette :**

Les membres du Conseil Municipal après délibération adopte à l'unanimité la durée d'amortissement.

**2.6 Amortissement à la participation pour la réfection d'un chemin forestier avec la commune de Bouxwiller :**

Les membres du Conseil Municipal après délibération adopte à l'unanimité la durée d'amortissement.

**2.7 Nomination des représentants des collectivités membres de l'Agence France Locale**

Les membres du Conseil Municipal après délibération adopte à l'unanimité les représentants.

**2.8 Octroi de la garantie à certains créanciers de l'Agence France Locale année 2026 :**

Les membres du Conseil Municipal après délibération adopte à l'unanimité l'octroi de la garantie de l'AFL.

**3. Personnel communal :**

**3.1 Dispositif de signalement et de traitement des atteintes volontaires à l'intégrité physique, des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral, de harcèlement sexuel, d'agissements sexistes et des menaces ou tout acte d'intimidation**

Les membres du Conseil Municipal après délibération adopte à l'unanimité la mise en œuvre du dispositif de signalement.

**3.2 Adhésion au CNAS**

Les membres du Conseil Municipal après délibération adopte à l'unanimité l'adoption au CNAS.

**4. Mise en location d'un garage :**

Les membres du Conseil Municipal après délibération adopte à l'unanimité la location d'un garage.

**5. Désignation des membres à la commission consultative communale de la chasse et à la commission de dévolution :**

Les membres du Conseil Municipal après délibération adopte à l'unanimité les représentants des différentes commissions.

L'Ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire clôt la séance à 21H14.

